



# Plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes en situation de décrochage

# Acteurs

Mobilisons toutes  
les énergies !





## Objectif

Le volet « Acteurs » vise à vous aider à mobiliser, au bon niveau, chaque acteur concerné par la prise en charge des jeunes sortis sans qualification du système de formation sur un territoire, dans le souci de leur apporter une réponse rapide et coordonnée



## En quelques mots

- 1 La définition du cercle d'acteurs impliqués dans la plate-forme est primordiale pour bien repérer les jeunes décrocheurs, identifier l'acteur le plus pertinent pour les contacter, les accompagner et élargir le champ des solutions à leur proposer.
- 2 Une organisation de la plate-forme en **deux cercles** permet d'optimiser la charge de travail liée à l'animation d'acteurs nombreux et issus d'institutions variées.
- 3 La fréquence d'implication et le rôle de chaque acteur au sein de la plate-forme doivent être déterminés par consensus en tenant compte des spécificités des environnements locaux.
- 4 **Dans une logique de travail partenarial, la responsabilité de la plate-forme doit être partagée.** Un binôme responsable de PSAD Education nationale – Emploi doit être recherché. Côté Emploi, il peut s'agir notamment de la mission locale, qui peut mobiliser des acteurs des sphères de l'emploi et de la cohésion sociale afin de proposer au jeune des solutions en matière d'insertion professionnelle. Côté Education nationale, un directeur de CIO ou chef d'établissement notamment peut assurer ce rôle.
- 5 Il est important de travailler à développer la connaissance réciproque des acteurs de la plate-forme (missions, mode d'intervention,...) et de leurs offres, afin à la fois de faciliter le travail entre partenaires et de proposer une solution adaptée à chaque jeune

## 1 Elargir le plus possible le cercle d'acteurs

Tous les acteurs concernés par le décrochage scolaire peuvent intégrer la plate-forme.

Les acteurs des différents ministères concernés (Education Nationale, Emploi, Intérieur, Ville, Jeunesse, Agriculture, Défense, Justice) doivent être impliqués dans le dispositif afin de permettre :

- Un repérage exhaustif des jeunes décrocheurs
- Un contact et un accompagnement personnalisés par l'acteur le plus pertinent
- Une prise en charge plus rapide et plus adaptée des dossiers grâce à un partage du travail à partir de la liste des décrocheurs

**Le dispositif gagne à associer à son fonctionnement les acteurs suivants (liste non-exhaustive) :**

- Education au sens élargi : réseaux FOQUALE (directeurs de CIO, personnels de la MLDS, chefs d'établissement, structures de retour à l'école), Lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA), animateurs de district et coordinateurs de bassin de formation, GRETA, CNED, ...
- Emploi / Formation professionnelle : mission locale, DIRECCTE, Pôle Emploi, CFA, organismes de formation (l'AFPA, les Centres de Formation et de Promotion Professionnelle Agricole –CFPPA-, ...), entreprises, organisations patronales, les organismes de formation financés par le conseil régional, EPIDe, E2C ...
- Intérieur : le sous-préfet d'arrondissement et délégué du préfet, Direction du service national,..
- Santé / Social : assistants de service social, représentants d'associations, services locaux de l'ASE (aide sociale à l'enfance), ...
- Ville / jeunesse : coordonnateurs Réussite éducative

- Justice : Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Unité pédagogique régionalisée en milieu pénitentiaire (UPR)
- Défense : Journées Défense Citoyenneté (JDC)
- Collectivités territoriales : commune, département, région, Etablissement Public de Coopération Intercommunal –EPCI-, RIJ (Réseau Information Jeunesse), PIJ (Point Information Jeunesse), BIJ (Bureau Information Jeunesse), Clubs de prévention spécialisés des Conseils généraux
- Chambres consulaires : chambres de commerce et de l'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat, chambres d'agriculture, ...
- Autres : ...

Vous trouverez dans la partie « Annexes » de ce guide une liste plus détaillée des acteurs potentiels de la plate-forme.

## 2 Identifier différents cercles d'acteurs

En fonction de leur niveau d'implication, les acteurs concernés peuvent être intégrés à des cercles différents

### ■ Le cercle 1 : le noyau central du dispositif

- ✓ Le premier cercle est l'instance opérationnelle de la plate-forme. Les acteurs du cercle 1 (voir annexe et boîte à outils) participent, sous l'impulsion du/des responsable(s) de plate-forme, aux quatre étapes clés de la relation avec le jeune.
- ✓ Les acteurs du cercle 1 participent localement à l'évaluation du dispositif et le font évoluer si nécessaire.
- ✓ Le cercle 1 est composé généralement des réseaux FOQUALE de l'Education nationale et en particulier de représentants de CIO, ainsi que des missions locales. Cf. Schéma des cercles d'acteurs en annexe



Les 4 étapes clés de la relation avec le jeune

- 1- Repérage des jeunes en situation de décrochage
- 2- Prise de contact et suivi du jeune
- 3- Diagnostic de la situation du jeune (premier entretien, entretien de positionnement)
- 4- Proposition d'un parcours d'accompagnement et d'une solution de retour en formation ou d'insertion

### ■ Le cercle 2 : le cercle élargi du dispositif

- > Le cercle 2 de la plate-forme regroupe : les acteurs proches susceptibles d'apporter une aide au cercle 1 concernant le repérage des décrocheurs et les acteurs « offreurs de solutions » ou pouvant être parties prenantes du montage de solutions. Ils sont donc réunis aux moments clés de l'année, sans pour autant être sollicités pour toutes les réunions de plate-forme du cercle 1.
- > Ce cercle peut être composé, entre autres, des acteurs suivants : de la PJJ, Pôle emploi, collectivités, EPIDE, E2C, organismes de formation, GRETA, CFA, des parents et fédérations de parents, des JDC, des entreprises, des clubs de prévention spécialisés des conseils généraux, des coordonnateurs Réussite éducative, des RIJ, PIJ et BIJ, des chambres consulaires (CCI, CMA, etc.), des assistants du service social, maisons familiales rurales de l'enseignement agricole, réseaux d'établissement, associations.



De bonnes idées pour construire votre cercle 2

Dans les territoires concernés par la politique de la ville, le délégué du préfet, dont la fonction est de mailler les acteurs territoriaux sur une politique donnée, est également un partenaire privilégié.



De bonnes idées pour définir les différents cercles d'acteurs

La création d'une cartographie des acteurs locaux, en s'assurant que les différentes parties prenantes sont bien représentées, permet de faciliter les échanges sur les cercles d'acteurs.

### ■ Les acteurs institutionnels du pilotage territorial :

Autorités académiques, préfet de région et de département, président du conseil régional.

### 3 Mettre en place une animation partenariale et participative de la plate-forme

#### Le(s) responsable(s) de plate-forme en tant que « chef(s) d'orchestre »

Le(s) responsable(s) de plate-forme peut/peuvent s'appuyer sur les acteurs déjà mobilisés pour élargir le réseau de la plate-forme et mobiliser ponctuellement d'autres acteurs présents sur le territoire, voire au-delà. Les réunions en « rythme de croisière » sont des réunions de travail coopératif. L'objectif des responsable(s) de plate-forme est de mobiliser, au bon niveau, chacun des acteurs.

Par exemple, sur une plate-forme en zone rurale, l'Agriculture doit être très impliquée (cercle 2), alors qu'une plate-forme urbaine sollicitera peut-être davantage le coordonnateur Réussite éducative ou les délégués du préfet. Dans cette optique, il est important que les membres de la plate-forme se connaissent entre eux et aient bien identifié leur contribution aux travaux : certains outils présentés dans « la boîte à outils » (ex: la fiche de présentation des acteurs) facilitent ces échanges.

A terme, deux formats de réunions peuvent être mis en place :

- **Une réunion des acteurs du cercle 1.** Les sujets potentiels de cette réunion pourraient être :
  - > un travail opérationnel sur les quatre étapes clés du processus de traitement des dossiers ;
  - > l'évaluation du dispositif local à travers la tenue des indicateurs et l'optimisation de celui-ci (ex : mise en place d'actions de mobilisation des acteurs) ;
  - > un bilan du travail de chacun depuis la dernière réunion, par exemple en matière de prises de contacts avec les jeunes ;
  - > la préparation des réunions plénières afin de faciliter la prise de décision.
- **Une réunion regroupant les acteurs du cercle 2** (qui comprend ceux du cercle 1 plus d'autres acteurs). Les sujets de cette réunion pourraient être :
  - > Un point d'étape sur l'activité de la plate-forme, suivi d'un échange sur les difficultés rencontrées et l'apport potentiel des acteurs présents pour les résoudre ;
  - > l'actualisation du plan d'actions de la plate-forme ;
  - > la participation à l'optimisation des solutions connues et/ou à la mise en place de nouvelles solutions ;
  - > Un partage d'informations sur l'actualité des réseaux représentés autour de la table, en matière de lutte contre le décrochage scolaire.

**La fréquence** souhaitable des réunions dépend de la période de l'année et de la dimension de la plate-forme. Par exemple lors de la période d'exploitation des listes, elle peut aller jusqu'à tous les 15 jours pour les acteurs du cercle 1 et toutes les 6 semaines pour ceux du cercle 2. Des contacts réguliers entre partenaires, sans réunir tous les acteurs, peuvent parfois suffire.



#### De bonnes idées pour mobiliser les acteurs de la plate-forme

- > Créer une **charte de fonctionnement de la plate-forme/ un calendrier annuel de l'activité de la plate-forme** (fréquence et objectifs des différentes réunions)
- > Le partage d'informations peut être un frein à la mobilisation de certains acteurs. Si vous en estimez le besoin, n'hésitez pas à créer une **charte de confidentialité/** du secret partagé afin de les mobiliser pleinement
- > Il est souhaitable que les instances les plus représentées désignent en leur sein un représentant fixe pour participer à la plate-forme et à ses réunions. Cela facilitera le suivi et les échanges dans la durée avec les autres membres de la PSAD.
- > Organiser les réunions de plate-forme dans des lieux divers afin de sensibiliser et mobiliser au mieux l'ensemble du réseau : lycée, mission locale, sous-préfecture, etc.

## Processus de travail

### Identification ou actualisation de l'équipe restreinte autour du/des responsable(s) de plate-forme

Définir ou actualiser les acteurs du cercle 1, partenaires privilégiés de travail du responsable de plate-forme

### Elargissement du cercle d'acteurs

Définir ou actualiser les acteurs du cercle 2

### Validation des modes de fonctionnement de la plate-forme

Prendre contact avec chaque acteur et valider son rôle, responsabilités et éventuellement ses offres au sein de la plate-forme

### Animation de la plate-forme et mobilisation des acteurs

Mobiliser les acteurs et organiser les réunions de plate-forme



### De bonnes idées pour renforcer la connaissance réciproque des acteurs

- > Organiser des présentations mutuelles des acteurs partenaires de la plate-forme : missions, rôles, mode d'intervention, dispositifs et offres proposés au jeune
- > Proposer des réunions d'échanges de pratiques entre partenaires, des formations communes (ex. acteurs Education nationale / représentants de Missions locales), des visites des structures des autres acteurs